

Réponse de Philippe Goirand au voeu du groupe TPT en faveur d'un plus grand rééquilibrage entre les stations de VélÔToulouse

Je vous remercie pour votre voeu qui est l'occasion de faire un point sur les VélÔToulouse et plus généralement sur les services vélo.

Les avantages des Vélos en libre service (VLS) sont évidents : la visibilité, l'image positive et novatrice dont ils sont porteurs, et aussi le fait qu'ils ont permis aux sceptiques de se mettre au vélo.

Mais nous devons aussi regarder les inconvénients du système parmi lesquels le coût pour la ville : 4, 7 millions d'euros par an, ce qui revient à 2000 euros par vélo et par an. C'est deux à trois fois plus que ce que vous avez consacré annuellement aux aménagements cyclables au cours de votre mandat ! Le coût par déplacement est ainsi comparable à celui d'un déplacement en transports collectifs ; cela peut donc se défendre. Mais quand je vois une ville comme Strasbourg dépasser les 10 % de déplacements à vélo sans avoir de VLS, je ne peux m'empêcher de penser qu'il aurait fallu commencer par un plan vélo global avec en premier lieu des aménagements cyclables continus et de qualité.

Le voeux du groupe UMP indique un autre problème : celui de la vacuité ou de la saturation de certaines stations à certaines heures. Mais nous ne pouvons pas attendre que des universités, des stades ou des lieux de spectacles puissent être desservis efficacement par des stations VélÔToulouse pouvant accueillir au maximum une soixantaine de vélos. Je regrette que vous le découvriez maintenant, Monsieur Moudenc.

Il nous appartient donc de proposer aux Toulousains d'autres moyens de pratiquer le vélo urbain. C'est le sens de la convention passée entre le Grand Toulouse et la Maison du vélo qui propose la location de vélos classiques ou pliants. C'est le sens de l'évolution récente du Plan local d'urbanisme pour développer le stationnement des vélos dans les logements neufs. C'est enfin le sens du plan vélo en préparation qui doit nous permettre de développer encore le stationnement sécurisé et la location.

Cependant, nous continuons d'œuvrer à l'amélioration du service rendu par les VélÔToulouse - en particulier en vue d'obtenir une meilleure rotation.

Enfin, ôtez-moi d'un doute... Ce contrat qui nous engage pour quinze ans à 4,7 millions d'euros par an et qui comporte, comme vous le dites, des marges substantielles d'amélioration, n'est-ce pas vous qui l'avez signé ? Car il est pour le moins surprenant que vous nous demandiez de renégocier un contrat que vous avez vous-même conclu pour quinze ans.

Nous ne vous avons pas attendu et justement nous le faisons déjà. Mais, contrairement à vous, non contraints il est vrai par une échéance électorale, nous avons choisi de prendre le temps nécessaire pour négocier au mieux, dans l'intérêt des usagers et de la collectivité.